



Rapport d'activité 2015

Travail Social Hors Murs Chablais

TSHM Chablais

Le TSHM Chablais est un projet intercommunal et intercantonal rassemblant huit communes chablaisiennes. Il s'agit, pour le canton du Valais de Monthey, Collombey-Muraz, Vouvry, Port-Valais, St-Gingolph et pour le canton de Vaud d'Aigle, Ollon et Bex.

Le Travail Social Hors Murs (TSHM) est une intervention sociale professionnelle qui a pour particularité d'aller à la rencontre de son public cible, soit les jeunes de 12 à 25 ans, dans les communes partenaires du projet. Deux axes d'intervention se dégagent de la pratique des travailleurs sociaux hors murs, l'intervention auprès de la jeunesse et le travail de réseau.

L'intervention auprès de la jeunesse regroupe :

- **Les présences sociales de rue** qui permettent d'être régulièrement visible et accessible dans l'espace public
- **Les accompagnements individuels et collectifs** découlent des demandes formulées par le public cible ou par l'entourage de ce dernier. Les TSHM accompagnent les jeunes dans l'ensemble des problématiques vécues et les orientent le cas échéant vers le réseau spécialisé.
- **L'action communautaire** permet de prendre en compte l'ensemble des acteurs-trices pouvant interagir ainsi que de soutenir et participer aux dynamiques créées par et avec les communautés locales.

Le travail en réseau consiste lui :

- A établir et maintenir les différents **contacts avec les réseaux communaux et cantonaux**. En effet, le TSHM est un témoin privilégié des réalités communales et des problématiques sociales vécues par la jeunesse. Il peut ainsi identifier, puis rendre visible celles-ci aux instances compétentes.

Dans le cadre de leur pratique, les professionnels du projet TSHM chablais reconnaissent et appliquent la charte du travail social hors murs, document national définissant le TSHM et l'éthique indispensable à sa pratique. Il s'agit notamment des principes suivants :



Intervention auprès de la jeunesse

La priorité du TSHM est d'aller à la rencontre de la jeunesse, de créer un lien de confiance et d'être reconnu dans l'espace public comme personne ressource. Après une phase de création de lien avec différents jeunes et groupes de jeunes, des demandes émergent et des accompagnements socio-éducatifs individuels ou collectifs à durée variable se mettent en place.

Présences sociales de rue

Les moments où les TSHM vont à la rencontre des jeunes dans l'espace public se situent en principe entre 16h et ce jusqu'à 21h-22h, en fonction des périodes de l'année et du contexte géographique. Le TSHM est également parfois présent lors de certaines manifestations particulières, comme ce fut par exemple le cas cette année pour le Carnaval de Monthey, le tournoi de football populaire à Collombey-Muraz, la fête au village à Vouvry ou le 31 juillet à Port-Valais.

Après deux années passées à aller à la rencontre de la jeunesse du Chablais Valaisan, les TSHM remarquent que le lien de confiance s'améliore de mois en mois, que les contacts et échanges sont de plus en plus en rapport avec des difficultés rencontrées par la jeunesse et que les demandes d'accompagnement individuelles sont en hausse.

Statistiques présences sociales de rue pour la région : Haut-Lac

- 1 TSHM, 50 % EPT
- 956 contacts établis avec des jeunes durant lesquels une discussion a été échangée
- Thématiques les plus fréquemment abordées:
 - Emploi/formation : 44%
 - Relations interpersonnelles : 15%
 - Addictions / Prév. substances psychoactives : 12%
- Le TSHM a également eu l'opportunité de se présenter à toutes les classes du Cycle d'Orientation du Haut-Lac soit environ 350 élèves

Statistiques présences sociales de rue pour la région : Monthey-Collombey-Muraz

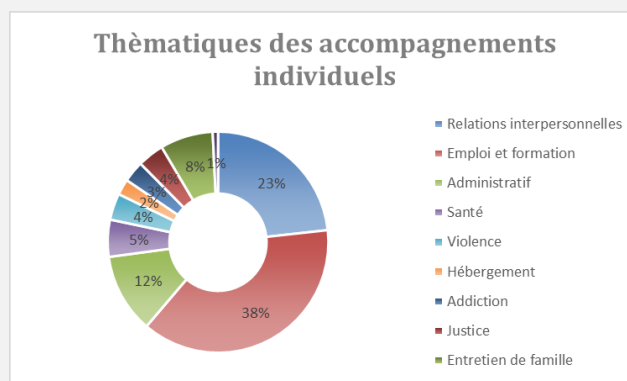
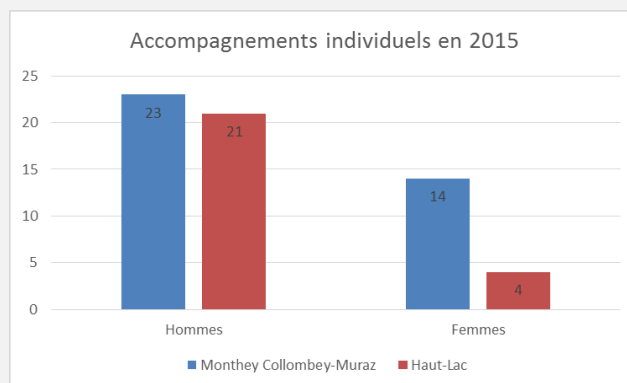
- 2 TSHM, 100% EPT
- 2906 contacts établis avec des jeunes durant lesquels une discussion a été échangée
- Thématiques les plus fréquemment abordées:
 - Emploi/formation : 39%
 - Relations interpersonnelles : 17%
 - Addictions / Prév. substances psychoactives : 14%

Accompagnements individuels

Comme mentionné ci-dessus, les demandes d'accompagnement individuelles sont naturellement en hausse étant donné qu'après deux années de contacts, les jeunes se sentent plus en confiance afin de faire appel au TSHM. La thématique principale pour laquelle les jeunes s'adressent aux TSHM concerne toujours aussi souvent l'emploi et la formation, notamment lorsqu'il s'agit de trouver un apprentissage. Cependant d'autres types de demandes sont également exprimées, comme la thématique des relations interpersonnelles, par exemple afin d'apaiser des tensions dans le cercle familial. Des entretiens de familles, ponctuels et ciblés, commencent donc à se mettre en place au fil des mois, ce qui permet de travailler de manière plus approfondie sur certaines problématiques.

Statistiques accompagnements individuels 2015 :

- En 2015, **62** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel, dont **44** jeunes hommes et **18** jeunes femmes, pour un total de **244** rencontres.
- Lors des accompagnements individuels, les TSHM ont orienté **19** fois des jeunes vers le réseau spécialisé
- Dans le cadre des accompagnements individuels, de nombreuses thématiques peuvent être abordées par les jeunes avec les TSHM.
- Les thématiques les plus fréquemment abordées sont :
 - L'emploi et la formation (38%)
 - Les relations interpersonnelles (23%)
 - L'administratif (12%)



Accompagnements collectifs

Durant l'année 2015, les TSHM ont continué d'accompagner un groupe de jeunes autour de la thématique de l'occupation de l'espace public et sur l'image et les représentations des adultes envers la jeunesse. Un travail plus approfondi et des démarches concrètes ont été effectuées avec 6 jeunes lors de 7 rencontres.



Travail de réseau

De par leur présence auprès de la jeunesse, les TSHM sont des témoins privilégiés des problématiques vécues par celle-ci. Durant l'année 2015, l'une des principales problématiques identifiées était liée à l'insertion socio-professionnelle.

Insertion socio-professionnelle

En partenariat avec leurs répondants, les TSHM entament un travail de réflexion afin de permettre une meilleure compréhension des enjeux liés à la problématique de l'insertion socio-professionnelle.

Il apparaît rapidement que l'une des facettes de cette problématique concerne le fait que les structures existantes n'arrivent plus à répondre au nombre croissant de demandes, et laissent ainsi un certain nombre de jeunes en attente, et donc sans activité durant des périodes parfois importantes. D'autre part, les conditions d'accès et le cadre de ces structures ne correspondent pas toujours à l'ensemble des besoins et compétences, notamment à ceux des jeunes les plus fragilisés et marginalisés, qui ont des difficultés à évoluer dans des cadres exigeants, sans passer préalablement par une étape intermédiaire.

L'adolescence, puis l'entrée dans l'âge adulte est une période charnière et un moment clé. Cette étape, très délicate, nécessite de se pencher sur les difficultés liées à l'insertion socio-professionnelle afin de garantir les meilleures chances aux jeunes de trouver leur place au sein de leur commune et de la société.

Occupation de l'espace public

Dans la majorité des communes suisses romandes, villes ou villages, la question de l'occupation de l'espace public fait couler beaucoup d'encre.

Littering, nuisances sonores, déprédations, sentiment d'insécurité, etc., l'amalgame est régulièrement fait avec les jeunes. Alors quels sont les liens réels entre les deux ? Quelles sont les solutions envisageables pour concilier les besoins d'une commune avec ceux de tous ces habitants ? Quelle place pour les jeunes au sein de nos communes ?

Afin de trouver des pistes d'action, le service jeunesse de la ville de Monthey et les TSHM engagent une réflexion. Ils convient les acteurs concernés par la question des communes de Monthey et Collombey-Muraz à participer au Groupe de travail sur la qualité de vie dans l'espace public.

Canton de Vaud

Durant cette année 2015, la problématique des jeunes en rupture ou dit jeunes « bas seuil », préoccupe le TSHM. En effet, celui-ci a pu chiffrer à une trentaine de ces jeunes dans une situation durable de manque d'activité professionnelle.

Afin de remédier à cette situation, début février 2015, le répondant et le TSHM se sont rendus à une séance, organisée par le Département des affaires sociales du canton, concernant les mesures d'insertion sociales (MIS). Une cinquantaine de mesures y étaient représentées à l'intention principalement des assistants des Centres sociaux régionaux (CSR).

Par la suite, cette problématique a été abordée lors d'un CRPS (Comité régional de prévention et sécurité) créé par le Conseil d'Etat vaudois et présidé par Mme Lachat, préfète où le TSHM a pu, en tant que membre soulever cette problématique.

Suite à cela, un groupe de travail s'est constitué. Outre le TSHM, font partie de cette Sous-Commission du CRPS, Mmes Milena Jacazio de la Fondation la Monneresse à Aigle, Liliana Perrin du Centre social régional de Bex, Lidia Bingle du guichet Transition 1 Veytaux et de M. Xavier Gottraux du Centre de dépendances d'Azimut à Aigle.

Cette Sous-Commission fera des propositions concrètes auprès du CRPS et celui-ci se déterminera, courant 2016, des suites à donner à travers principalement de la Conférence des syndicats.

Présences sociales de rue

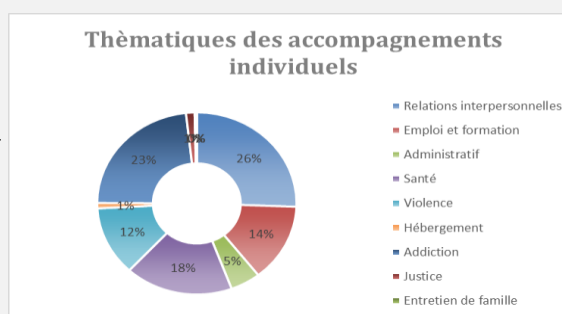
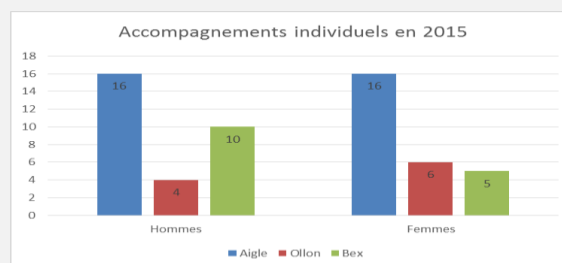
Statistiques présences sociales de rue pour la région : Aigle – Bex – Ollon

- 1 TSHM, 100% EPT
- 1778 contacts établis avec des jeunes durant lesquels une discussion a été échangée
- Thématiques les plus fréquemment abordées:
 - Relations interpersonnelles : 26%
 - Addictions / Prév. substances psychoactives : 23%
 - Santé (physique et psychique) : 18%

Accompagnements individuels

Statistiques accompagnements individuels 2015 :

- En 2015, 57 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel, dont 30 jeunes hommes et 27 jeunes femmes, pour un total de 1040 rencontres.
- Lors des accompagnements individuels, les TSHM ont orienté 32 fois des jeunes vers le réseau spécialisé
- Dans le cadre des accompagnements individuels, de nombreuses thématiques peuvent être abordées par les jeunes avec les TSHM.
- Les thématiques les plus fréquemment abordées sont :
 - Les relations interpersonnelles (26%)
 - Les addictions (23%)
 - La santé (18%)



Membres du projet TSHM Chablais

Commission régionale du TSHM Chablais

Sonia Tauss-Cornut, Présidente, représentante de la commune de Port-Valais

Maryke Bonjean, représentante de la commune de Vouvry

Suzy Derivaz, succède à Caty Benet, représentante de la commune de St-Gingolph

Isabelle Rime, représentante de la commune d'Aigle

Gilles Borgeaud, représentant de la commune de Monthey

Olivier Turin, représentant de la commune de Collombey-Muraz

Daniel Hediger, représentant de la commune de Bex

Jean-Michel Clerc, représentant de la commune d'Ollon

Répondants

Senta Gillioz, cheffe du service jeunesse et sport, Monthey

Stéphane Burnier, animateur socioculturel responsable du Centre de Loisirs la Cimenterie, Vouvry

Louis Poupon, animateur socioculturel responsable du Minot : Centre des jeunes, Bex, succède à Sébastien Schäfer

Travailleurs sociaux hors murs

Céline Auroi

Julien Felix

Jean-Jacques Homberger

Contacts TSHM

Jean-Jacques Homberger

Aigle, Ollon, Bex

079 622 06 56

Julien Felix

*Monthey, Vouvry, Port-Valais,
Saint-Gingolph*

079 960 90 06

Céline Auroi

Monthey, Collombey-Muraz

079 194 99 63